

CONSEIL MUNICIPAL

jeudi 4 mars 2021

ORDRE DU JOUR

ADMINISTRATION GENERALE & FINANCES

1. Adoption du compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 16 12 2020
2. Approbation du Compte de Gestion du Receveur Municipal – Exercice 2020 du Budget Général
3. Compte Administratif / Election d'un président de séance
4. Approbation du Compte Administratif du Budget Général – Exercice 2020
5. Approbation du Compte de Gestion du Receveur Municipal – Exercice 2020 du Budget Annexe du Camping Municipal
6. Approbation du Compte Administratif du Budget Annexe du Camping Municipal – Exercice 2020
7. Approbation du Compte de Gestion du Receveur Municipal – Exercice 2020 du Budget Annexe Lotissement Les Eaux Vives
8. Approbation du Compte Administratif du Budget Annexe Lotissement les eaux Vives – Exercice 2020
9. Présentation du Rapport d'Orientation Budgétaire et Débat d'Orientation Budgétaire- exercice 2021
10. Cout élève 2021 sur 2020
11. Modification du tableau des effectifs
12. Subvention 2021 à l'association Fêtes et animations
13. CDG 43 / Avenant à la convention constitutive d'un groupement de commandes - plate-forme de dématérialisation des marchés publics

TRAVAUX

14. Renforcement du système de vidéo-protection sur le territoire communal de Brives Charensac / demande de subventions FIPDR
15. Renforcement du système de vidéo-protection sur le territoire communal de Brives Charensac / demande de subvention Région

Envoyé en préfecture le 08/03/2021

Reçu en préfecture le 08/03/2021

Affiché le



ID : 043-214300410-20210304-CM_2021_0403_00-DE

16. Privatisation de l'accès aux logements de l'école de la République / demande de subventions FIPDR

17. Gymnase / Rénovation énergétique de l'éclairage

18. Boulodrome / Rénovation énergétique de l'éclairage

19. Pont de la Chartreuse / Réparation des parapets

QUESTIONS DIVERSES

INFORMATIONS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS



DU CONSEIL MUNICIPAL

JEUDI 4 MARS 2021

Membres en exercice : 27

Date de convocation : 26/02/2021

L'an deux mille vingt et un, le **Quatre MARS, à dix-huit heures**, le Conseil Municipal de la Commune de BRIVES-CHARENSAC, dûment convoqué, s'est réuni à la Maison Pour Tous sous la Présidence de Monsieur Gilles DELABRE, Maire.

Etaient présents : DELABRE Gilles - ALLEMAND Marie-José - BRINGER Jean-Paul - BELIN Véronique - BRUN William - OUILLON Bruno - PALHIER Joëlle - DUFAUD Laurent - CELLIER Hélène - HUGON Philippe - BOISSERIE Nadine - PORTAL Christian - LAIGRE Sandrine - JAVON Serge - GIRARD Sandrine - PERBET Michel - DESESTRES Bernadette - LEROY Chantal - VEDRUNE Aurélie - BETHERY Philippe - FREJAVILLE David.

Etaient représentés : EXBRAYAT Pierrette par OUILLON Bruno - CUBIZOLLES Vanessa par GIRARD Sandrine - AMIAUX Dominique par DUFAUD Laurent - SOUVIGNET Sylvain par BRINGER Jean-Paul - VACHERON Bernadette par LEROY Chantal

Etait excusé : VARRAUD Rémi

Secrétaire de séance : GIRARD Sandrine

Les Membres du Conseil Municipal, formant la majorité des Membres en exercice, Monsieur le Président Gilles DELABRE, Maire, déclare la séance ouverte.

N° 01 / Adoption Compte Rendu Conseil Municipal du 16 12 2020

Nomenclature	5- Institutions et Vie Politique / 5-2 Fonctionnement des assemblées
Rapporteur	M Gilles DELABRE

Les Membres du Conseil Municipal approuvent à l'unanimité des suffrages exprimés le procès-verbal de la séance du 16 12 2020 :

Procès-verbal de la séance du 16 12 2020.

Les Conseillers Municipaux présents formant la majorité des membres en exercice, Monsieur le Maire déclare la séance ouverte. Sur son invitation, Sandrine GIRARD est désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, ce qu'elle déclare accepter.

En préambule aux débats, M le Maire remercie Mme Palhier et M Brun pour leur investissement dans le dispositif de remise de chèques cadeaux à l'attention des aînés de la commune.

1. Adoption du compte rendu de la séance du 19 Novembre 2020

Pas d'observation, la présente délibération est approuvée à l'unanimité des suffrages exprimés, soit par 26 voix POUR.

2. Revalorisation Tarifs Location de salles Maison Pour Tous

Dans le cadre de sa présentation, M Ouillon expose que cette augmentation est de l'ordre de 2%.
La présente délibération est approuvée à l'unanimité des suffrages exprimés, soit par 26 voix POUR.

3. Avenant à la Convention avec l'AUMPT / Chantier insertion 2020

Pas d'observation, la présente délibération est approuvée à l'unanimité des suffrages exprimés, soit par 26 voix POUR.

4. Convention avec l'AUMPT / Chantier insertion 2021

Pas d'observation, la présente délibération est approuvée à l'unanimité des suffrages exprimés, soit par 26 voix POUR.

5. Entente intercommunale relative au service de la Cuisine en Velay : adhésion de la commune de Salignac-sur-Loire et approbation d'une nouvelle grille tarifaire

Pas d'observation, la présente délibération est approuvée à l'unanimité des suffrages exprimés, soit par 26 voix POUR.

6. Convention avec TDF / relais du breuil de Doue

Suite à la présentation de Mme Exbrayat, M le Maire expose que la société TDF avait proposé à la ville de racheter le site accueillant l'antenne relais pour une somme très avantageuse.

De manière à pouvoir maîtriser l'exploitation de ce site, la ville a refusé cette proposition et opté pour une renégociation du bail sur des bases locatives particulièrement améliorées.

La présente délibération est approuvée à l'unanimité des suffrages exprimés, soit par 26 voix POUR.

7. Cession d'une emprise foncière sur les parcelles AW 93 / les Ribeyres

Pas d'observation, la présente délibération est approuvée à l'unanimité des suffrages exprimés, soit par 26 voix POUR.

8. Cession d'emprises foncières sur les parcelles AW 43, AV 110 et 111

Suite à sa présentation, Mme Exbrayat expose que les riverains potentiellement intéressés seront contactés par la ville pour leur faire part de cette opportunité.

La présente délibération est approuvée à l'unanimité des suffrages exprimés, soit par 26 voix POUR.

9. Modifications du tableau des effectifs

Pas d'observation, la présente délibération est approuvée à l'unanimité des suffrages exprimés, soit par 26 voix POUR.

10. Autorisation signature Convention Commune-ANTS Cartes ANTS DR CNI Passeports

Pas d'observation, la présente délibération est approuvée à l'unanimité des suffrages exprimés, soit par 26 voix POUR.

11. Autorisation de signature PV mise à disposition biens de la crèche à la CAPEV

Pas d'observation, la présente délibération est approuvée à l'unanimité des suffrages exprimés, soit par 26 voix POUR.

12. Convention avec la SPA / stérilisation des chats errants

Pas d'observation, la présente délibération est approuvée à l'unanimité des suffrages exprimés, soit par 26 voix POUR.

13. Motion du conseil municipal pour une gestion permettant l'accroissement de la disponibilité de la ressource en eau sur le bassin Loire-Bretagne, dans sa partie Loire-Amont

Pas d'observation, la présente délibération est approuvée à l'unanimité des suffrages exprimés, soit par 26 voix POUR.

14. Avis du Conseil Municipal sur les dérogations exceptionnelles à l'interdiction du travail des salariés les 5 dimanches de janvier 2021 par autorisation préfectorale

Pas d'observation, la présente délibération est approuvée à l'unanimité des suffrages exprimés, soit par 26 voix POUR.

15. Avis du Conseil Municipal sur les dérogations exceptionnelles à l'interdiction du travail le dimanche accordées par le Maire pour les commerces de détail au titre de l'année 2021 - DÉCISIONS MODIFICATIVES»

Suite à la présentation de Mme Allemand, M le Maire expose que l'avis de la Ville est formulé en concertation avec la communauté d'agglomération. Il s'agit ainsi d'un choix de territoire.

La présente délibération est approuvée à l'unanimité des suffrages exprimés, soit par 26 voix POUR.

16. Création et composition de la commission « sécurité publique »

Pas d'observation, la présente délibération est approuvée à l'unanimité des suffrages exprimés, soit par 26 voix POUR.

17. Convention CDG 43 : Adhésion au service prévention

Pas d'observation, la présente délibération est approuvée à l'unanimité des suffrages exprimés, soit par 26 voix POUR.

18. Budget Commune décision modificative DM N"2020-05

Pas d'observation, la présente délibération est approuvée à l'unanimité des suffrages exprimés, soit par 26 voix POUR.

19. Budget Lotissement 2020 décision modificative DM n"2020-01 Ecritures de constatation des stocks

Pas d'observation, la présente délibération est approuvée à l'unanimité des suffrages exprimés, soit par 26 voix POUR.

20. Autorisation d'engager et mandater quart des crédits avant BP

Pas d'observation, la présente délibération est approuvée à l'unanimité des suffrages exprimés, soit par 26 voix POUR.

21. Subvention cantine OGEC La Chartreuse

Pas d'observation, la présente délibération est approuvée à l'unanimité des suffrages exprimés, soit par 26 voix POUR.

22. Subvention PEP 2020 / Coup de Pouce

Pas d'observation, la présente délibération est approuvée à l'unanimité des suffrages exprimés, soit par 26 voix POUR.

23. Intégration à l'actif de la Commune des Travaux en cours après achèvement

Suite à la question de Mme Girard relative aux longues durées d'amortissement, M Ouillon explique que ces durées sont stratégiques dans le but de ne pas trop impacter le budget de fonctionnement.

La présente délibération est approuvée à l'unanimité des suffrages exprimés, soit par 26 voix POUR.

24. Subvention d'équilibre 2020 de la Commune au CCAS

Pas d'observation, la présente délibération est approuvée à l'unanimité des suffrages exprimés, soit par 26 voix POUR.

25. Subvention d'équilibre 2020 de la Commune à la Caisse des Ecoles

Pas d'observation, la présente délibération est approuvée à l'unanimité des suffrages exprimés, soit par 26 voix POUR.

26. Définition des dépenses à payer à l'article 6232 Fêtes et cérémonies

Pas d'observation, la présente délibération est approuvée à l'unanimité des suffrages exprimés, soit par 26 voix POUR.

27. Rénovation et agrandissement des vestiaires du stade municipal Louis EXBRAYAT

M Bringer précise que ce projet vise à répondre à la demande récurrente des associations sportives qui souhaitent une modernisation de cet équipement ainsi que la construction des salles permettant d'abriter des bureaux et du stockage.

La présente délibération est approuvée à l'unanimité des suffrages exprimés, soit par 26 voix POUR.

28. Construction d'un bâtiment destiné à la pratique du tennis

M Bringer expose que la bulle permettant la pratique du tennis en période hivernale est vieillissante. La présente délibération vise à valider le principe d'une étude de faisabilité dans l'optique du budget 2022 et non à valider le projet.

Alors que Mme Cubizolles souhaite savoir si ce projet se situerait sur l'emplacement actuel, M Bringer répond par l'affirmative dans la mesure où la ville ne dispose pas d'autres opportunités foncières.

La présente délibération est approuvée à l'unanimité des suffrages exprimés, soit par 26 voix POUR.

Questions diverses

- **Travaux en cours :**
Travaux d'enrobés impasse du réservoir
Démarrage des travaux de curage du canal de la Dunière
Les Travaux de réfection des seuils mobiles démarreront courant 2021

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h

Conseil Municipal du 04/03/2021		
Nombre de Conseillers présents	21	
Nombre de Conseillers représentés	5	
Nombre de suffrages exprimés	26	
VOTE	ABSTENTIONS	0
	CONTRE	0
	POUR	26

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

Les signatures figurent au registre.

Le Maire,

Gilles DELABRE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS



DU CONSEIL MUNICIPAL

JEUDI 4 MARS 2021

Membres en exercice : 27

Date de convocation : 26/02/2021

L'an deux mille vingt et un, le **Quatre MARS**, à **dix-huit heures**, le Conseil Municipal de la Commune de BRIVES-CHARENSAC, dûment convoqué, s'est réuni à la Maison Pour Tous sous la Présidence de Monsieur Gilles DELABRE, Maire.

Etaient présents : DELABRE Gilles - ALLEMAND Marie-José - BRINGER Jean-Paul - BELIN Véronique - BRUN William - OUILLON Bruno - PALHIER Joëlle - DUFAUD Laurent - CELLIER Héléne - HUGON Philippe - BOISSERIE Nadine - PORTAL Christian - LAIGRE Sandrine - JAVON Serge - GIRARD Sandrine - PERBET Michel - DESESTRES Bernadette - LEROY Chantal - VEDRUNE Aurélie - BETHERY Philippe - FREJAVILLE David.

Etaient représentés : EXBRAYAT Pierrette par OUILLON Bruno - CUBIZOLLES Vanessa par GIRARD Sandrine - AMIAUX Dominique par DUFAUD Laurent - SOUVIGNET Sylvain par BRINGER Jean-Paul - VACHERON Bernadette par LEROY Chantal

Etait excusé : VARRAUD Rémi

Secrétaire de séance : Sandrine GIRARD

Les Membres du Conseil Municipal, formant la majorité des Membres en exercice, Monsieur le Président Gilles DELABRE, Maire, déclare la séance ouverte.

02 / BUDGET PRINCIPAL COMMUNE Approbation du COMPTE DE GESTION-EXERCICE 2020

Nomenclature	7 Finances Locales / 7-1 Décisions budgétaires
Rapporteur	M Bruno OUILLON

BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE – COMPTE DE GESTION - Exercice 2020

Il est soumis aux membres du Conseil municipal la présentation du budget primitif de l'exercice 2020 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs de créance à recouvrer, le détail de dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par Madame la Comptable publique, Responsable de la Trésorerie du PUY SAINT JEAN accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Après s'être assuré que Madame la Comptable publique, Responsable de la Trésorerie du PUY SAINT JEAN a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2020, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'elle a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Après avis favorable de la commission préparatoire et après en avoir délibéré, les Membres du Conseil municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés :

1. **STATUENT** sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er Janvier au 31 Décembre 2020, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
2. **STATUENT** sur l'exécution du budget de l'exercice 2020 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;
3. **STATUENT** sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Et **DECLARENT** que le compte de gestion dressé par Madame la Comptable publique, Responsable de la Trésorerie du PUY SAINT JEAN, pour l'exercice 2020 n'appelle ni observations ni réserve.

Conseil Municipal du 04/03/2021

Nombre de Conseillers présents		21
Nombre de Conseillers représentés		5
Nombre de suffrages exprimés		26
VOTE	ABSTENTIONS	0
	CONTRE	0
	POUR	26

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus. Les signatures figurent au registre.

Le Maire,

Gilles DELABRE.



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS



DU CONSEIL MUNICIPAL

JEUDI 4 MARS 2021

Membres en exercice : 27

Date de convocation : 26/02/2021

L'an deux mille vingt et un, le Quatre MARS, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de BRIVES-CHARENSAC, dûment convoqué, s'est réuni à la Maison Pour Tous sous la Présidence de Monsieur Gilles DELABRE, Maire.

Etaient présents : DELABRE Gilles - ALLEMAND Marie-José - BRINGER Jean-Paul - BELIN Véronique - BRUN William - OUILLON Bruno - PALHIER Joëlle - DUFAUD Laurent - CELLIER Héléne - HUGON Philippe - BOISSERIE Nadine - PORTAL Christian - LAIGRE Sandrine- JAVON Serge- GIRARD Sandrine- PERBET Michel-DESESTRES Bernadette - - LEROY Chantal - VEDRUNE Aurélie- BETHERY Philippe - FREJAVILLE David.

Etaient représentés : EXBRAYAT Pierrette par OUILLON Bruno - CUBIZOLLES Vanessa par GIRARD Sandrine - AMIAUX Dominique par DUFAUD Laurent - SOUVIGNET Sylvain par BRINGER Jean-Paul - VACHERON Bernadette par LEROY Chantal

Etait excusé : VARRAUD Rémi

Secrétaire de séance : GIRARD Sandrine

Les Membres du Conseil Municipal, formant la majorité des Membres en exercice, Monsieur le Président Gilles DELABRE, Maire, déclare la séance ouverte.

N° 03 / Comptes administratifs 2020 – Election d'un Président de séance

Nomenclature	5 Institutions et Vie Politique / 5- Fonctionnement des assemblées
Rapporteur	M Gilles DELABRE

M le Maire expose que

L'article L 2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) dispose que dans les séances où le compte administratif du maire est débattu, le conseil municipal élit son président.

M Bruno OUILLON, adjoint en charges des Finances est proposé pour remplir ces fonctions

Après avis favorable de la commission préparatoire et après en avoir délibéré, les Membres du Conseil municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés :

- **Ne procèdent pas à cette élection à bulletin secret comme le prévoit l'article L2121-21 du CGCT**
- **Désignent M. Bruno OUILLON, Adjoint en charge des finances, comme président du conseil municipal du 04 MARS 2021 pour les questions n°4, n°6 et n°8 relatives aux comptes administratifs 2020 de la Commune, du budget annexe Camping et du Budget annexe Lotissement Les EAUX VIVES.**

Conseil Municipal du 04/03/2021

Nombre de Conseillers présents		21
Nombre de Conseillers représentés		5
Nombre de suffrages exprimés		26
VOTE	ABSTENTIONS	0
	CONTRE	0
	POUR	26

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus. Les signatures figurent au registre.

Le Maire,

Gilles DELABRE.



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS



DU CONSEIL MUNICIPAL

JEUDI 4 MARS 2021

Membres en exercice : 27

Date de convocation : 26/02/2021

L'an deux mille vingt et un, le **Quatre MARS**, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de BRIVES-CHARENSAC, dûment convoqué, s'est réuni à la Maison Pour Tous sous la Présidence de Monsieur Gilles DELABRE, Maire.

Etaient présents : DELABRE Gilles - ALLEMAND Marie-José - BRINGER Jean-Paul - BELIN Véronique - BRUN William - OUILLON Bruno - PALHIER Joëlle - DUFAUD Laurent - CELLIER Hélène - HUGON Philippe - BOISSERIE Nadine - PORTAL Christian - LAIGRE Sandrine - JAVON Serge - GIRARD Sandrine - PERBET Michel - DESESTRES Bernadette - LEROY Chantal - VEDRUNE Aurélie - BETHERY Philippe - FREJAVILLE David.

Etaient représentés : EXBRAYAT Pierrette par OUILLON Bruno - CUBIZOLLES Vanessa par GIRARD Sandrine - AMIAUX Dominique par DUFAUD Laurent - SOUVIGNET Sylvain par BRINGER Jean-Paul - VACHERON Bernadette par LEROY Chantal

Etait excusé : VARRAUD Rémi

Secrétaire de séance : GIRARD Sandrine

Les Membres du Conseil Municipal, formant la majorité des Membres en exercice, Monsieur le Président Gilles DELABRE, Maire, déclare la séance ouverte.

N° 04/ BUDGET PRINCIPAL COMMUNE Approbation du COMPTE ADMINISTRATIF 2020

Nomenclature	7 Finances Locales / 7-1 Décisions budgétaires
Rapporteur	M Bruno OUILLON

BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE – COMPTE ADMINISTRATIF - Exercice 2020

Après l'élection de M Bruno OUILLON en tant que président de séance, en l'absence de Monsieur Gilles DELABRE qui s'est retiré, **Après avis favorable de la commission préparatoire et après en avoir délibéré, les Membres du Conseil municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés :**

-Approuvent le Compte Administratif 2020 du Budget Principal de la Commune qui est strictement identique au Compte de Gestion et qui peut se résumer comme suit et qui laisse apparaître :

-un résultat 2020 de fonctionnement de **569 146.16€** cumulé à **1 701 912.99€** d'excédent antérieur reporté soit un résultat de clôture 2020 de **2 271 059.15€** en fonctionnement

-un résultat déficitaire 2020 en investissement de **-1 961 769.77€** cumulé à **1 256 206.97€** d'excédent antérieur reporté soit un résultat déficitaire de clôture 2020 de **-705 562.80€**

Section de Fonctionnement:

	DEPENSES	CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA 2017	CA 2018	CA 2019	BP 2020 Propositions	CA 2020	Comparaison 2019-2020
11	Charges à caractère général	774 023	889 629	784 819	785 527	783 560	767 477	955 000	751 352	-16 125
12	Charges de personnel	1 605 650	1 765 578	1 789 513	1 852 811	1 814 635	1 892 198	1 956 000	1 848 651	-43 547
65	Autres charges de gestion sub + élu	915 326	767 689	863 826	570 567	631 219	617 895	987 600	666 711	49 615
66	Charges financières Intérêts empru	99 874	84 536	88 584	53 441	54 863	48 889	45 000	42 034	-6 855
67	Charges exceptionnelles	43 688	76 572	102 839	17	21 983	727	26 000	1 000	273
73	Atténuation de produits AC	6 543					28 802			-28 802
	TOTAL CHARGES REELLES FCT	3 645 104	3 584 004	3 609 581	3 262 363	3 306 280	3 355 189	3 969 600	3 309 747	-45 441
	Dépenses imprévues						0	536 200	0	0
	Cessions	227 556	639 793	0	507 323	110 253	39 000	0	0	-33 090
	Amortissement	239 121	237 279	242 651	262 849	269 606	286 379	300 000	273 459	-14 919
	TOTAL Transfert entre sections	466 677	877 072	242 651	770 166	379 859	321 379	300 000	273 459	-47 919
68	Passation provision	0	0	0	150 000	-15 060	0	400 000	0	0
23	Virement à l'investissement 023						0	450 000	0	0
	TOTAL DEPENSES FCT	4 111 782	4 461 076	3 852 232	4 182 529	3 701 200	3 676 567	5 655 800	3 583 207	-93 350

	RECETTES	CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA 2017	CA 2018	CA 2019	BP 2020 Propositions	CA 2020	Comparaison 2019-2020
13	Atténuation de charges 6419	141 094	196 987	147 688	169 355	127 721	121 887	80 000	116 812	-5 075
70	Produits du domaniales et ventes	186 045	173 658	186 062	164 884	167 407	188 799	129 100	165 854	-22 944
73	Impôts et taxes	3 181 066	3 237 247	3 215 218	3 190 975	3 202 787	3 187 379	3 168 021	3 185 217	-2 162
74	Dotation et participation	651 961	605 270	443 057	415 862	394 212	457 702	339 966	434 195	-28 507
75	Autres produits gestion courante	215 981	162 912	169 099	146 657	161 857	212 458	193 080	198 854	-13 579
77	Produits exceptionnels	290 623	137 510	263 679	7 498	20 284	9 336	0	11 711	2 374
78	Réintégrant proviso pour risque		255 000				100 000			-100 000
	TOTAL RECETTES REELLES FCT	4 666 760	4 513 585	4 424 802	4 095 231	4 074 267	4 277 537	3 910 087	4 112 643	-164 894
	Cessions		639 793	0	507 323	110 253	39 000	0	0	-33 000
	Travaux en régie	37 340	42 623	-49 775	-32 052	-39 965	29 880	40 000	37 559	7 680
	Reprise de subv amort		0	0	1 800	800	364	1 800	164	0
	Reprise de provision							2 000	1 987	1 987
	TOTAL OPE ORDRE +CESSIONS	37 340	682 416	49 775	541 175	151 018	63 044	43 800	39 710	-23 333
	Résultat antérieur 001						0	1 701 913	0	0
	TOTAL RECETTES FCT	4 704 100	5 195 001	4 474 578	4 636 406	4 225 284	4 340 581	5 655 800	4 152 353	-188 228
	RESULTAT	592 319	989 925	622 346	453 877	524 085	664 013	0	569 146	-94 867
	RESULTAT ANTERIEUR REPORTE						1 037 900		1 701 913	
	RESULTAT DE CLÔTURE						1 701 913		2 271 059	

Section d'investissement:

	BP 2019	CA 2019	BP 2020	CA 2020
DEPENSES	3 847 171,72	1 489 811,72	4 029 551,73	2 757 507,69
RECETTES	3 847 171,72	670 005,37	4 029 551,73	795 737,92
RESULTAT		-819 806,35		-1 961 769,77
REPORTANT		2 076 013,32		1 256 206,97
RESULTAT DE CLÔTURE		1 256 206,97		-705 562,80

Conseil Municipal du 04/03/2021

Nombre de Conseillers présents	20	
Nombre de Conseillers représentés	5	
Nombre de suffrages exprimés	25	
VOTE	ABSTENTIONS	0
	CONTRE	0
	POUR	25

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

Les signatures figurent au registre.

Le Maire,

Gilles DELABRE.




EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS



DU CONSEIL MUNICIPAL

JEUDI 4 MARS 2021

Membres en exercice : 27

Date de convocation : 26/02/2021

L'an deux mille vingt et un, le **Quatre MARS**, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de BRIVES-CHARENSAC, dûment convoqué, s'est réuni à la Maison Pour Tous sous la Présidence de Monsieur Gilles DELABRE, Maire.

Etaient présents : DELABRE Gilles - ALLEMAND Marie-José - BRINGER Jean-Paul - BELIN Véronique - BRUN William - OUILLON Bruno - PALHIER Joëlle - DUFAUD Laurent - CELLIER Héléne - HUGON Philippe - BOISSERIE Nadine - PORTAL Christian - LAIGRE Sandrine - JAVON Serge - GIRARD Sandrine - PERBET Michel - DESESTRES Bernadette - LEROY Chantal - VEDRUNE Aurélie - BETHERY Philippe - FREJAVILLE David.

Etaient représentés : EXBRAYAT Pierrette par OUILLON Bruno - CUBIZOLLES Vanessa par GIRARD Sandrine - AMIAUX Dominique par DUFAUD Laurent - SOUVIGNET Sylvain par BRINGER Jean-Paul - VACHERON Bernadette par LEROY Chantal

Etait excusé : VARRAUD Rémi

Secrétaire de séance : GIRARD Sandrine

Les Membres du Conseil Municipal, formant la majorité des Membres en exercice, Monsieur le Président Gilles DELABRE, Maire, déclare la séance ouverte.

N° 05/ BUDGET ANNEXE CAMPING Approbation du COMPTE DE GESTION-EXERCICE 2020
--

Nomenclature	7 Finances Locales / 7-1 Décisions budgétaires
Rapporteur	M Bruno OUILLON

BUDGET ANNEXE CAMPING – COMPTE DE GESTION - Exercice 2020

Il est soumis aux membres du Conseil municipal la présentation du budget primitif de l'exercice 2020 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs de créance à recouvrer, le détail de dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par Madame la Comptable publique, Responsable de la Trésorerie du PUY SAINT JEAN accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Après s'être assuré que Madame la Comptable publique, Responsable de la Trésorerie du PUY SAINT JEAN a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2020, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Après avis favorable de la commission préparatoire et après en avoir délibéré, les Membres du Conseil municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés :

1. **STATUENT** sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er Janvier au 31 Décembre 2020, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
2. **STATUENT** sur l'exécution du budget de l'exercice 2020 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;
3. **STATUENT** sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Et **DECLARENT** que le compte de gestion dressé par Madame la Comptable publique, Responsable de la Trésorerie du PUY SAINT JEAN, pour l'exercice 2020 n'appelle ni observations ni réserve.

Nombre de Conseillers présents		21
Nombre de Conseillers représentés		5
Nombre de suffrages exprimés		26
VOTE	ABSTENTIONS	0
	CONTRE	0
	POUR	26

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus. Les signatures figurent au registre.

Le Maire,

Gilles DELABRE.



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS



DU CONSEIL MUNICIPAL

JEUDI 4 MARS 2021

Membres en exercice : 27

Date de convocation : 26/02/2021

L'an deux mille vingt et un, le **Quatre MARS, à dix-huit heures**, le Conseil Municipal de la Commune de BRIVES-CHARENSAC, dûment convoqué, s'est réuni à la Maison Pour Tous sous la Présidence de Monsieur Gilles DELABRE, Maire.

Etaient présents : DELABRE Gilles - ALLEMAND Marie-José - BRINGER Jean-Paul - BELIN Véronique - BRUN William - OUILLON Bruno - PALHIER Joëlle - DUFAUD Laurent - CELLIER Hélène - HUGON Philippe - BOISSERIE Nadine - PORTAL Christian - LAIGRE Sandrine - JAVON Serge - GIRARD Sandrine - PERBET Michel - DESESTRES Bernadette - LEROY Chantal - VEDRUNE Aurélie - BETHERY Philippe - FREJAVILLE David.

Etaient représentés : EXBRAYAT Pierrette par OUILLON Bruno - CUBIZOLLES Vanessa par GIRARD Sandrine - AMIAUX Dominique par DUFAUD Laurent - SOUVIGNET Sylvain par BRINGER Jean-Paul - VACHERON Bernadette par LEROY Chantal

Etait excusé : VARRAUD Rémi

Secrétaire de séance : GIRARD Sandrine

Les Membres du Conseil Municipal, formant la majorité des Membres en exercice, Monsieur le Président Gilles DELABRE, Maire, déclare la séance ouverte.

N° 06/ BUDGET ANNEXE CAMPING Approbation du COMPTE ADMINISTRATIF 2020
--

Nomenclature	7 Finances Locales / 7-1 Décisions budgétaires
Rapporteur	M Bruno OUILLON

BUDGET ANNEXE CAMPING – COMPTE ADMINISTRATIF - Exercice 2020

Après l'élection de M Bruno OUILLON en tant que président de séance, en l'absence de Monsieur Gilles DELABRE qui s'est retiré, **après avis favorable de la commission préparatoire et après en avoir délibéré, les Membres du Conseil municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés :**

-Approuvent le Compte Administratif 2020 du Budget Annexe Camping qui est strictement identique au Compte de Gestion et qui peut se résumer comme suit et qui laisse apparaître :

-un résultat déficitaire 2020 de fonctionnement de **-72319.63€** cumulé à **83967.42€** de déficit antérieur reporté soit un résultat déficitaire de clôture 2020 de **156 287.05€** en fonctionnement

-un résultat excédentaire 2020 en investissement de **6 348.70€** cumulé à **7 454.52€** de déficit antérieur reporté soit un résultat excédentaire de clôture 2020 de **13 803.22€**



Section de Fonctionnement :

FONCTIONNEMENT		CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA 2017	CA 2018	BP 2019	CA 2019	BP 2020	CA 2020
RECETTES		Réalisé au 31/12/2014	Réalisé au 31/12/2015	Réalisé au 31/12/2016	Réalisé au 31/12/2017	Réalisé au 31/12/2018	Voté BP+DM	Réalisé au 31/12/2019	Propositions	Réalisé au 31/12/2020
Chapitre 00	solde antérieur reporté				.. €					
Chapitre 70	Prod des services et du domaine	120 470,94	144 805,35 €	145 546,54 €	158 142,23 €	157 041,72	157 000,00	156 607,33	137 850,00	102 223,81
Chapitre 74	Dotations, subventions et participations	87 762,00	.. €	- €	- €	0,00	101 000,00	0,00	135 000,00	0,00
Chapitre 75	Autres produits de gestion courante	7 079,32	6 937,63 €	7 123,05 €	7 224,25 €	10 911,00	10 950,00	10 457,00	10 450,00	6 920,50
Chapitre 77	Produits exceptionnels	259,68	262,69 €	- €	2 156,08 €	697,20	0,00	446,48	400,00	1 833,33
Chapitre 042	Transfert entre sections		.. €	11 431,40 €	12 213,40 €	48 426,34	12 300,00	12 226,80	12 300,00	12 213,90
	TOTAL RECETTES FONCT.	215 571,94	152 005,67	164 100,99	179 736,76 €	216 776,26	281 250,00	179 737,61	296 000,00	123 191,54

DEPENSES		CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA 2017	CA 2018	BP 2019	CA 2019	BP 2020	CA 2020
Chapitre 00	Déficit antérieur reporté						60 503,96	0,00	83 967,42	0,00
Chapitre 01	Charges à caractère général	39 792,73	32 726,01 €	40 076,51 €	56 929,50 €	56 185,85	60 000,00	50 606,25	61 920,00	61 506,04
Chapitre 012	Charges de personnel	39 792,73	36 719,51 €	36 841,73 €	52 768,79 €	52 753,79	58 000,00	47 934,14	52 500,00	51 448,16
Chapitre 02	Dépenses imprévues						6 396,04	0,00	262,58	0,00
Chapitre 65	Autres charges de gestion courante	2 188,99	2 283,40 €	615,37 €	4 487,00 €	6 446,10	6 650,00	5 566,95	7 650,00	3 832,77
Chapitre 66	Charges financières	6 469,68	5 697,20 €	4 924,68 €	4 152,20 €	3 379,68	2 700,00	2 607,20	2 700,00	1 834,68
Chapitre 67	Charges exceptionnelles	95,56	- €	- €	- €	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 042	Opér d'ordre transfert entre sections	52 552,55	55 359,43 €	47 644,77 €	39 389,11 €	47 415,63	47 000,00	46 486,53	47 000,00	46 889,52
Chapitre 023	Virement à la Section Invest									
	TOTAL DEPENSES FONCT.	200 882,87 €	192 785,55 €	190 103,06 €	197 726,60 €	206 181,05	281 250,00	203 201,07	296 000,00	195 511,17

RESULTAT FONCTIONNEMENT	14 689,07 €	- 40 779,68 €	- 26 002,07 €	- 17 989,84 €	10 595,21		-23 463,46		-72 319,63
Résultat reporté	-27109,26	-27108,26	-27107,26	-53 109,33 €	-71 099,17		-60 503,96		-83 967,42
Besoin de financement RAR						0	0		0
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE CLÔTURE	-12 420,19 €	-67 887,94 €	-53 109,33 €	-71 099,17 €	-60 503,96		-83 967,42		-156 287,05

Section d'investissement :

INVESTISSEMENT		CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA 2017	CA 2018	CA 2019	BP 2020	CA 2020
		Réalisé au 31/12/2014	Réalisé au 31/12/2015	Réalisé au 31/12/2016	Réalisé au 31/12/2017	Réalisé au 31/12/2018	Réalisé au 31/12/2019		Réalisé au 31/12/2020
RECETTES									
Chapitre 001	solde antérieur reporté				0,00			7 454,52	0,00
Chapitre 10	Dotations fonds divers et réserves		0,00	0,00		0,00	0,00		
	29 Virement de la section de fct					0,00			
Chapitre 13	Subvention d'investissement		11 385,00	3 910,00	0,00	0,00	60 000,00	0,00	0,00
	1312 Région		9 895,00	3 910,00		0,00			
	1314 Commune		1 550,00				60 000,00		
Chapitre 21					23 637,82	0,00			
	2131 Constructions corporelles				23 637,82	0,00	0,00		
Chapitre 040	Transfert entre sections		55 359,00	47 645,00	39 389,11	47 415,63	46 486,53	47 000,00	46 889,52
28182/188	amortissements	52 552,55	55 359,00	47 645,00	39 389,11	47 415,63	46 486,53	47 000,00	46 889,52
	TOTAL RECETTES FONCT.	52 552,55	66 744,00	51 555,00	63 026,93	47 415,63	106 486,53	54 454,52	46 889,52

DEPENSES									
Chapitre 001	Résultat antérieur reporté								
Chapitre 16	Emprunt et dettes assimilées			25 000,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00
	1641 Emprunt Remb capital	25 000,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00
Chapitre 620	Dépenses imprévues							1 339,74	0,00
Chapitre 20	Immobilisations incorporelles			7 425,00					
	2091 Etudes			7 425,00					
Chapitre 21	Immobilisations corporelles			2 005,00	80 246,40	23 645,68	23 444,95	15 814,78	3 326,92
	2133 Bâtimts	117 709,26		1 075,00	33 326,02				
	2135 Installations générales-agencements			930,00	46 920,38	23 081,33	4 263,20	10 000,00	1 226,54
	2188 Autres immobilisations corporelles		34 345,92	0,00	0,00	564,35	15 160,00	5 814,78	2 100,38
	2189 Matériel informatique						4 021,75		
Chapitre 040	Opér d'ordre transfert entre sections		0,00	11 431,00	12 213,40	48 126,34	12 226,80		
139xx	Quôte-part des subventions amort		0,00	11 431,00	12 213,40	12 200,00	12 226,80	12 300,00	12 213,90
						35 926,34	0,00		
	TOTAL DEPENSES FONCT.	142 709,26	59 345,92	45 861,00	117 459,80	96 772,02	60 671,75	54 454,52	40 540,82

RESULTAT ANNUEL	-90 156,71	7 398,08	5 694,00	-54 432,87	-49 356,39	45 814,78		6 348,70
RESULTAT REPORTE	142 494,08	52 337,00	59 735,08	65 429,00	10 996,13	-38 360,26		7 454,52
RESULTAT CUMULE	52 337,37	59 735,08	65 429,08	10 996,13	-38 360,26	7 454,52		13 803,22

Conseil Municipal du 04/03/2021

Nombre de Conseillers présents		20
Nombre de Conseillers représentés		5
Nombre de suffrages exprimés		25
VOTE	ABSTENTIONS	0
	CONTRE	0
	POUR	25

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus. Les signatures figurent au registre.

Le Maire,

Gilles DELABRE




EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**DU CONSEIL MUNICIPAL****JEUDI 4 MARS 2021**

Membres en exercice : 27

Date de convocation : 26/02/2021

L'an deux mille vingt et un, le **Quatre MARS, à dix-huit heures**, le Conseil Municipal de la Commune de BRIVES-CHARENSAC, dûment convoqué, s'est réuni à la Maison Pour Tous sous la Présidence de Monsieur Gilles DELABRE, Maire.

Etaient présents : DELABRE Gilles - ALLEMAND Marie-José - BRINGER Jean-Paul - BELIN Véronique - BRUN William - OUIILLON Bruno - PALHIER Joëlle - DUFAUD Laurent - CELLIER Hélène - HUGON Philippe - BOISSERIE Nadine - PORTAL Christian - LAIGRE Sandrine - JAVON Serge - GIRARD Sandrine - PERBET Michel - DESESTRES Bernadette - LEROY Chantal - VEDRUNE Aurélie - BETHERY Philippe - FREJAVILLE David.

Etaient représentés : EXBRAYAT Pierrette par OUIILLON Bruno - CUBIZOLLES Vanessa par GIRARD Sandrine - AMIAUX Dominique par DUFAUD Laurent - SOUVIGNET Sylvain par BRINGER Jean-Paul - VACHERON Bernadette par LEROY Chantal

Etait excusé : VARRAUD Rémi

Secrétaire de séance : GIRARD Sandrine

Les Membres du Conseil Municipal, formant la majorité des Membres en exercice, Monsieur le Président Gilles DELABRE, Maire, déclare la séance ouverte.

N° 07/ BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT : Approbation du COMPTE DE GESTION-EXERCICE 2020
--

Nomenclature	7 Finances Locales / 7-1 Décisions budgétaires
Rapporteur	M Bruno OUIILLON

BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT – COMPTE DE GESTION - Exercice 2020

Il est soumis aux membres du Conseil municipal la présentation du budget primitif de l'exercice 2020 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs de créance à recouvrer, le détail de dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par Madame la Comptable publique, Responsable de la Trésorerie du PUY SAINT JEAN accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Après s'être assuré que Madame la Comptable publique, Responsable de la Trésorerie du PUY SAINT JEAN a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2020, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Après avis favorable de la commission préparatoire et après en avoir délibéré, les Membres du Conseil municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés :

1. **STATUENT** sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er Janvier au 31 Décembre 2020, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
2. **STATUENT** sur l'exécution du budget de l'exercice 2020 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;
3. **STATUENT** sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Et **DECLARENT** que le compte de gestion dressé par Madame la Comptable publique, Responsable de la Trésorerie du PUY SAINT JEAN, pour l'exercice 2020 n'appelle ni observations ni réserve.

Conseil Municipal du 04/03/2021

Nombre de Conseillers présents		21
Nombre de Conseillers représentés		5
Nombre de suffrages exprimés		26
VOTE	ABSTENTIONS	0
	CONTRE	0
	POUR	26

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus. Les signatures figurent au registre.

Le Maire,

Gilles DELABRE.




**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS****DU CONSEIL MUNICIPAL****JEUDI 4 MARS 2021**

Membres en exercice : 27

Date de convocation : 26/02/2021

L'an deux mille vingt et un, le **Quatre MARS, à dix-huit heures**, le Conseil Municipal de la Commune de BRIVES-CHARENSAC, dûment convoqué, s'est réuni à la Maison Pour Tous sous la Présidence de Monsieur Gilles DELABRE, Maire.

Etaient présents : DELABRE Gilles - ALLEMAND Marie-José - BRINGER Jean-Paul - BELIN Véronique - BRUN William - OUILLON Bruno - PALHIER Joëlle - DUFAUD Laurent - CELLIER Hélène - HUGON Philippe - BOISSERIE Nadine - PORTAL Christian - LAIGRE Sandrine- JAVON Serge- GIRARD Sandrine- PERBET Michel-DESESTRES Bernadette - - LEROY Chantal - VEDRUNE Aurélie- BETHERY Philippe - FREJAVILLE David.

Etaient représentés : EXBRAYAT Pierrette par OUILLON Bruno - CUBIZOLLES Vanessa par GIRARD Sandrine - AMIAUX Dominique par DUFAUD Laurent - SOUVIGNET Sylvain par BRINGER Jean-Paul - VACHERON Bernadette par LEROY Chantal

Etait excusé : VARRAUD Rémi

Secrétaire de séance : GIRARD Sandrine

Les Membres du Conseil Municipal, formant la majorité des Membres en exercice, Monsieur le Président Gilles DELABRE, Maire, déclare la séance ouverte.

N° 8 / BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT Approbation du COMPTE ADMINISTRATIF 2020
--

Nomenclature	7 Finances Locales / 7-1 Décisions budgétaires
Rapporteur	M Bruno OUILLON

BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT – COMPTE ADMINISTRATIF - Exercice 2020

Après l'élection de M Bruno OUILLON en tant que président de séance, en l'absence de Monsieur Gilles DELABRE qui s'est retiré, **après avis favorable de la commission préparatoire et après en avoir délibéré, les Membres du Conseil municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés :**

-Approuvent le Compte Administratif 2020 du Budget Annexe Lotissement qui est strictement identique au Compte de Gestion et qui peut se résumer comme suit et qui laisse apparaître :

-un résultat de clôture 2020 de fonctionnement **de 5 143.81€**

-un résultat excédentaire 2020 de clôture en investissement de **44 978.12€** cumulé à **7 024.17€** d'excédent antérieur reporté soit un résultat excédentaire de clôture 2020 de **52 002.29€**



Fonctionnement

dépenses		recettes	
002		71355-042 (stock final)	25 997,71
6015		7015 cession	55 838,50
6045 (travaux)	6 091,57	774 suby	400,00
608 frais accessoires	25,00		
71355-042 (annul stock ini	70 975,83		
total	77 092,40	total	82 236,21
RESULTAT			5 143,81

Investissement

dépenses		recettes	
001		3355-040 (annul stock initial)	
168748	0,00	168748	70 975,83
	1641		
3555-040 (stock final)	25 997,71		
total	25 997,71	total	70 975,83
RESULTAT			44 976,12

Conseil Municipal du 04/03/2021

Nombre de Conseillers présents	20	
Nombre de Conseillers représentés.	5	
Nombre de suffrages exprimés	25	
VOTE	ABSTENTIONS	0
	CONTRE	0
	POUR	25

Fait et délibéré le jour, mois et an ci-dessus. Les signatures figurent au registre.

Le Maire,

Gilles DELABRE.



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS



DU CONSEIL MUNICIPAL

JEUDI 4 MARS 2021

Membres en exercice : 27

Date de convocation : 26/02/2021

L'an deux mille vingt et un, le **Quatre MARS, à dix-huit heures**, le Conseil Municipal de la Commune de BRIVES-CHARENSAC, dûment convoqué, s'est réuni à la Maison Pour Tous sous la Présidence de Monsieur Gilles DELABRE, Maire.

Etaient présents : DELABRE Gilles - ALLEMAND Marie-José - BRINGER Jean-Paul - BELIN Véronique - BRUN William - OUILLON Bruno - PALHIER Joëlle - DUFAUD Laurent - CELLIER Hélène - HUGON Philippe - BOISSERIE Nadine - PORTAL Christian - LAIGRE Sandrine- JAVON Serge- GIRARD Sandrine- PERBET Michel-DESESTRES Bernadette - - LEROY Chantal - VEDRUNE Aurélie- BETHERY Philippe - FREJAVILLE David.

Etaient représentés : EXBRAYAT Pierrette par OUILLON Bruno - CUBIZOLLES Vanessa par GIRARD Sandrine - AMIAUX Dominique par DUFAUD Laurent - SOUVIGNET Sylvain par BRINGER Jean-Paul - VACHERON Bernadette par LEROY Chantal

Etait excusé : VARRAUD Rémi

Secrétaire de séance : GIRARD Sandrine

Les Membres du Conseil Municipal, formant la majorité des Membres en exercice, Monsieur le Président Gilles DELABRE, Maire, déclare la séance ouverte.

**09/ Présentation du Rapport d'Orientations Budgétaires 2021
et Débat d'Orientations Budgétaires 2021**

Nomenclature	7 Finances Locales / 7-1 Décisions budgétaires
Rapporteur	M Bruno OUILLON

COMMUNE DE BRIVES-CHARENSAC- DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES - Exercice 2021

Après présentation du Rapport d'Orientations Budgétaires 2021 ci-annexé, les **Membres du Conseil municipal**, à l'**unanimité des suffrages exprimés** prennent acte du débat sur le rapport d'orientation Budgétaire 2021.

Conseil Municipal du 04/03/2021

Nombre de Conseillers présents	21	
Nombre de Conseillers représentés	5	
Nombre de suffrages exprimés	26	
VOTE	ABSTENTIONS	0
	CONTRE	0
	POUR	26

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

Les signatures figurent au registre.

Le Maire,

Gilles DELABRE.



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS



DU CONSEIL MUNICIPAL

JEUDI 4 MARS 2021

Membres en exercice : 27

Date de convocation : 26/02/2021

L'an deux mille vingt et un, le **Quatre MARS, à dix-huit heures**, le Conseil Municipal de la Commune de BRIVES-CHARENSAC, dûment convoqué, s'est réuni à la Maison Pour Tous sous la Présidence de Monsieur Gilles DELABRE, Maire.

Etaient présents : DELABRE Gilles - ALLEMAND Marie-José - BRINGER Jean-Paul - BELIN Véronique - BRUN William - OUILLON Bruno - PALHIER Joëlle - DUFAUD Laurent - CELLIER Hélène - HUGON Philippe - BOISSERIE Nadine - PORTAL Christian - LAIGRE Sandrine - JAVON Serge - GIRARD Sandrine - PERBET Michel - DESESTRES Bernadette - LEROY Chantal - VEDRUNE Aurélie - BETHERY Philippe - FREJAVILLE David.

Etaient représentés : EXBRAYAT Pierrette par OUILLON Bruno - CUBIZOLLES Vanessa par GIRARD Sandrine - AMIAUX Dominique par DUFAUD Laurent - SOUVIGNET Sylvain par BRINGER Jean-Paul - VACHERON Bernadette par LEROY Chantal

Etait excusé : VARRAUD Rémi

Secrétaire de séance : GIRARD Sandrine

Les Membres du Conseil Municipal, formant la majorité des Membres en exercice, Monsieur le Président Gilles DELABRE, Maire, déclare la séance ouverte.

**10/ Approbation du coût moyen d'un élève du public pour l'année 2021
sur le Compte Administratif 2020**

Nomenclature	7 Finances Locales / 7-3 Emprunts
Rapporteur	M Bruno OUILLON

VU la loi N° 83-663 du 22 juillet 1983, modifiée, complétant la loi N° 83-8 du 7 janvier 1983 relative à la répartition des compétences entre les Communes, les Départements, les Régions et l'Etat

VU l'article L 212-8 du Code de l'Education, modifié par la loi 2005-157 du 23/02/ 2005, lequel avait repris les dispositions de l'article 23 de la loi du 22 juillet 1983

Considérant qu'aux termes de l'article L 212-8 du Code de l'Education « *une commune est tenue de participer financièrement à la scolarisation d'enfants résidant sur son territoire lorsque leur inscription dans une autre commune est justifiée par des motifs tirés de contraintes liées :*

- 1° *aux obligations professionnelles des parents ... ;*
- 2° *à l'inscription d'un frère ou d'une sœur dans un établissement scolaire de la même commune ;*
- 3° *A des raisons médicales.*

Considérant que les dépenses à prendre en compte, pour analyser les frais de scolarité, sont les charges de fonctionnement, à l'exclusion de celles relatives aux activités périscolaires.



Après avis favorable de la commission préparatoire et après en avoir délibéré, les Membres du Conseil municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés :

- **Valident** le décompte du coût moyen d'un élève du public pour l'exercice 2021, établi au vu du compte administratif de l'exercice 2020 tel qu'il ressort à **1 390.49€** dans le document annexé à la présente délibération
- **Confirment** l'émission des titres de recettes à l'encontre des communes de résidence des enfants scolarisés en CLIS ULIS au groupe scolaire de Corsac, sur la base du coût moyen 2021 d'un élève du public conformément à la délibération N° 11 du 18/12/2013.
- **Autorisent** Monsieur le Maire à procéder au mandatement des participations financières réclamées par les Communes extérieures (LE PUY EN VELAY – VALS PRES LE PUY - CHADRAC.....) pour les frais de scolarité d'enfants brivois accueillis dans des Classes d'Intégration Scolaire, au vu des décomptes définitifs justifiant du calcul du coût moyen d'un élève du public.
- **Conviennent** que l'accord de participation visé à l'article L 212-8 du Code de l'Education pourra se faire, au vu de la présente délibération, par un simple échange de courrier qui tiendra lieu de convention.
- **Conviennent** que ce coût élève moyen tiendra lieu de base de calcul à la participation de la Commune au fonctionnement de l'établissement d'enseignement privé sous contrat d'association La Chartreuse au regard du nombre d'élèves inscrit au plus tard le 30 septembre 2020 sur BASE ELEVES.
- **Autorisent** le versement 2021 de la participation de la Commune au fonctionnement de l'établissement d'enseignement privé sous contrat d'association La Chartreuse au regard du nombre d'élèves inscrits au plus tard le 30 septembre 2020 sur BASE ELEVES.
- **Autorisent** M. le Maire à ouvrir les crédits nécessaires au BP 2021

COÛT MOYEN	ELEMENTAIRE	MATERNELLE	PRIMAIRE
2008	855,32 €	1 299,13 €	1 050,04 €
2009	966,37 €	1 163,70 €	1 049,57 €
2010	882,57 €	1 366,13 €	1 072,67 €
2011	790,74 €	1 113,15 €	919,52 €
2012	867,90 €	1 254,17 €	1 015,16 €
2013	907,24 €	1 336,27 €	1 081,14 €
2014	873,77 €	1 505,30 €	1 119,46 €
2015	953,95 €	1 509,77 €	1 177,60 €
2016	1 019,13 €	1 470,66 €	1 207,72 €
2017	1 031,26 €	1 520,14 €	1 241,21 €
2018	1 015,98 €	1 566,54 €	1 254,39 €
2019	1 047,01 €	1 638,52 €	1 308,29 €
2020	1 093,94 €	1 756,95 €	1 390,49 €

Conseil Municipal du 04/03/2021

Nombre de Conseillers présents	21	
Nombre de Conseillers représentés	5	
Nombre de suffrages exprimés	26	
VOTE	ABSTENTIONS	0
	CONTRE	0
	POUR	26

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

Les signatures figurent au registre.

Le Maire,

Gilles DELABRE.



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

**JEUDI 4 MARS 2021**

Membres en exercice : 27

Date de convocation: 26/02/2021

L'an deux mille vingt et un, le Quatre MARS, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de BRIVES-CHARENSAC, dûment convoqué, s'est réuni à la Maison Pour Tous sous la Présidence de Monsieur Gilles DELABRE, Maire.

Etaient présents : DELABRE Gilles - ALLEMAND Marie-José - BRINGER Jean-Paul - BELIN Véronique - BRUN William - OUILLON Bruno - PALHIER Joëlle - DUFAUD Laurent - CELLIER Hélène - HUGON Philippe - BOISSERIE Nadine - PORTAL Christian - LAIGRE Sandrine - JAVON Serge - GIRARD Sandrine - PERBET Michel - DESESTRES Bernadette - LEROY Chantal - VEDRUNE Aurélie - BETHERY Philippe - FREJAVILLE David.

Etaient représentés: EXBRAYAT Pierrette par OUILLON Bruno - CUBIZOLLES Vanessa par GIRARD Sandrine - AMIAUX Dominique par DUFAUD Laurent - SOUVIGNET Sylvain par BRINGER Jean-Paul - VACHERON Bernadette par LEROY Chantal

Etait excusé: VARRAUD Rémi

Secrétaire de séance: GIRARD Sandrine

Les Membres du Conseil Municipal, formant la majorité des Membres en exercice, Monsieur le Président Gilles DELABRE, déclare la séance ouverte.

N° 11 / Personnel Municipal / Modification du tableau des effectifs
--

Nomenclature	4 – Fonction Publique / 4-1 Personnels Titulaires et stagiaires
Rapporteur	M Jean Paul Bringer

le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la loi N° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale;

VU les décrets portant statuts particuliers des cadres d'emplois et organisant les grades s'y rapportant, pris pour l'application de l'article 4 de la loi précitée;

Considérant qu'il appartient au Conseil Municipal de fixer les effectifs des emplois communaux permanents à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services communaux

Après avis favorable de la commission préparatoire et après en avoir délibéré, les Membres du Conseil municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés :

➤ **CREENT, un poste d'ATSEM principal de 1ère classe à temps complet, à compter du 01 / 04/2021.**

➤ **CREENT, un poste de Brigadier-chef principal de Police Municipale, à Temps Complet, à compter du 01 /04/2021**



Conseil Municipal du 04/03/2021

Nombre de Conseillers présents		21
Nombre de Conseillers représentés		5
Nombre de suffrages exprimés		26
VOTE	ABSTENTIONS	0
	CONTRE	0
	POUR	26

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus. Les signatures figurent au registre.

Le Maire,

Gilles DELABRE.



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS



DU CONSEIL MUNICIPAL

JEUDI 4 MARS 2021

Membres en exercice : 27

Date de convocation : 26/02/2021

L'an deux mille vingt et un, le **Quatre MARS**, à **dix-huit heures**, le Conseil Municipal de la Commune de BRIVES-CHARENSAC, dûment convoqué, s'est réuni à la Maison Pour Tous sous la Présidence de Monsieur Gilles DELABRE, Maire.

Etaient présents : DELABRE Gilles - ALLEMAND Marie-José - BRINGER Jean-Paul - BELIN Véronique - BRUN William - OUILLON Bruno - PALHIER Joëlle - DUFAUD Laurent - CELLIER Héléne - HUGON Philippe - BOISSERIE Nadine - PORTAL Christian - LAIGRE Sandrine- JAVON Serge- GIRARD Sandrine- PERBET Michel-DESESTRES Bernadette - - LEROY Chantal - VEDRUNE Aurélie- BETHERY Philippe - FREJAVILLE David.

Etaient représentés : EXBRAYAT Pierrette par OUILLON Bruno - CUBIZOLLES Vanessa par GIRARD Sandrine - AMIAUX Dominique par DUFAUD Laurent - SOUVIGNET Sylvain par BRINGER Jean-Paul - VACHERON Bernadette par LEROY Chantal

Etait excusé : VARRAUD Rémi

Secrétaire de séance : GIRARD Sandrine

Les Membres du Conseil Municipal, formant la majorité des Membres en exercice, Monsieur le Président Gilles DELABRE, Maire, déclare la séance ouverte.

N° 12 / Convention avec l'association Fêtes et Animations - Année 2021

Nomenclature	7 Finances Locales / 7-5 Subventions
Rapporteur	M Le Maire

Suite au retrait de Madame Sandrine LAIGRE et Messieurs Laurent DUFAUD qui ne prennent pas part au débat et au vote du fait de leur implication au sein du bureau de l'Associations « Fêtes et Animations ».

Monsieur le Maire rappelle que :

L'association " Fêtes et Animations " est une association créée en 2015 et dont l'objectif général a pour but dynamisation et l'animation de Brives-Charensac.

Parallèlement, la Ville de BRIVES CHARENSAC participe au dynamisme de la vie locale en encourageant et accompagnant les actions et initiatives visant à proposer un programme d'animations par le biais de manifestations à destination du grand public.

Pour rappel, Fête et animations s'investit fortement dans l'organisation de la fête Votive ainsi que dans le Festival Loire en Zic qui se déroule depuis 2015 sur la plaine d'Audinet et dont le succès croit d'année en année. Par ailleurs, l'association propose chaque année, à l'automne, un spectacle avec un artiste de renommée nationale.

Depuis l'exercice 2016 et conformément au souhait du conseil municipal les rapports entre la ville et l'association sont régis dans le cadre d'une convention financière annuelle.

Depuis 2020, l'association a fait le choix de revoir sa programmation et d'alterner ses deux animations principales : soit le festival Loire en zic au printemps soit le festival du rire à l'automne.

Pour l'année 2021, le festival Loire en Zic est programmé. Toutefois, au regard de la situation sanitaire, ce dernier va vraisemblablement être annulé pour être reporté à 2022.

Toutefois, malgré cette incertitude, l'association doit dès à présent s'engager auprès des artistes et donc verser des arrhes dans l'optique du festival 2021 ou de son report à 2022.

Aussi, dans le cadre d'une convention au titre de l'année 2021, la ville apportera son soutien financier à l'association pour les actions suivantes :

-festival Loire en zic

L'aide de la collectivité à la réalisation des actions susvisées s'élèvera au total à la somme de 9 050 euros.

Dans l'hypothèse où le festival Loire en Zic vienne à être maintenu, la présente convention ferait l'objet d'un avenant permettant de retrouver le niveau de financement des années antérieures.

Dans l'hypothèse où le festival Loire en Zic soit déprogrammé, le montant de l'aide versée 2021 serait réaffecté à l'édition 2022.

La ville de Brives-Charensac effectuera un mandatement équivalent à la totalité de sa participation avant le 30 mars 2021.

L'association devra fournir à la ville l'ensemble des factures acquittées et produire un état récapitulatif des dépenses dont une présentation sera faite en conseil municipal.

Il est convenu entre les parties que les bénéficiaires de l'association tirés de l'organisation des manifestations de l'année N-1 devront exhaustivement être réinvestis dans la programmation N+1 ou l'achat de matériel.

La reconduction éventuelle de la convention sera basée sur bilan de l'année N-1 ainsi que sur un programme et budget prévisionnels de l'année N+1.

Après avis favorable de la commission préparatoire et après en avoir délibéré, les Membres du Conseil municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés :

- **Autorisent** Monsieur le maire à signer la convention 2021 avec l'association Fêtes et Animations dont un exemplaire est annexé à la présente délibération.
- **Autorisent** Monsieur le Maire à inscrire les crédits nécessaires au BP 2021

Conseil Municipal du 04/03/2021

Nombre de Conseillers présents		19
Nombre de Conseillers représentés		5
Nombre de suffrages exprimés		24
VOTE	ABSTENTIONS	0
	CONTRE	0
	POUR	24

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

Les signatures figurent au registre.

Le Maire,

Gilles DELABRE.



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS



DU CONSEIL MUNICIPAL

JEUDI 4 MARS 2021

Membres en exercice : 27

Date de convocation : 26/02/2021

L'an deux mille vingt et un, le Quatre MARS, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de BRIVES-CHARENSAC, dûment convoqué, s'est réuni à la Maison Pour Tous sous la Présidence de Monsieur Gilles DELABRE, Maire.

Etaient présents : DELABRE Gilles - ALLEMAND Marie-José - BRINGER Jean-Paul - BELIN Véronique - BRUN William - OUILLON Bruno - PALHIER Joëlle - DUFAUD Laurent - CELLIER Hélène - HUGON Philippe - BOISSERIE Nadine - PORTAL Christian - LAIGRE Sandrine - JAVON Serge - GIRARD Sandrine - PERBET Michel - DESESTRES Bernadette - LEROY Chantal - VEDRUNE Aurélie - BETHERY Philippe - FREJAVILLE David.

Etaient représentés : EXBRAYAT Pierrette par OUILLON Bruno - CUBIZOLLES Vanessa par GIRARD Sandrine - AMIAUX Dominique par DUFAUD Laurent - SOUVIGNET Sylvain par BRINGER Jean-Paul - VACHERON Bernadette par LEROY Chantal

Etait excusé : VARRAUD Rémi

Secrétaire de séance : GIRARD Sandrine

Les Membres du Conseil Municipal, formant la majorité des Membres en exercice, Monsieur le Président Gilles DELABRE, Maire, déclare la séance ouverte.

N° 13 / Avenant à la convention constitutive d'un groupement de commandes - plate-forme de dématérialisation des marchés publics

Nomenclature	1 Commande publique / 1-4 Autres mandats
Rapporteur	M Jean Paul Bringer

Le Maire expose :

- que les articles L 2132-2 et R 2132-1 et suivants du Code de la commande publique imposent aux personnes publiques de dématérialiser leurs consultations et de recevoir par voie électronique les candidatures et les offres des soumissionnaires lors de la passation de certaines procédures d'achat public ;
- que le groupement de commandes formé par le CDG43, et dont il est le coordonnateur, est arrivé à son terme le 31 décembre 2020 ;
- qu'au regard de la situation sanitaire, le renouvellement du partenariat envisagé courant 2020 n'a pu être réalisé. C'est pourquoi, il est proposé de prolonger le partenariat actuel d'un an afin que les membres du groupement puissent disposer d'une plate-forme de dématérialisation (profil acheteur) pour la passation de leurs consultations de marchés publics.

Après avis favorable de la commission préparatoire et après en avoir délibéré, les Membres du Conseil municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés :

VU le Code de la commande publique;

VU le Code général des collectivités territoriales,

DECIDENT

Article 1^{er}:

Au regard du contexte sanitaire, une prolongation, pour une année à compter du 1er janvier 2021, de la durée de la convention initiale est acceptée. Le nouveau terme est donc fixé au 31 décembre 2021.

Article 2:

D'autoriser le Maire ou son représentant à signer l'avenant dont un exemplaire est annexé à la présente délibération, à l'exécuter, conclure tout acte en découlant et à engager les frais y afférents.

Article 3:

Le Maire a délégué pour résilier (si besoin est) la convention selon les conditions qu'elle renferme.

Conseil Municipal du 04/03/2021

Nombre de Conseillers présents		21
Nombre de Conseillers représentés		5
Nombre de suffrages exprimés		26
VOTE	ABSTENTIONS	0
	CONTRE	0
	POUR	26

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus. Les signatures figurent au registre.

Le Maire,

Gilles DELABRE.



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS



DU CONSEIL MUNICIPAL

JEUDI 4 MARS 2021

Membres en exercice : 27

Date de convocation : 26/02/2021

L'an deux mille vingt et un, le **Quatre MARS, à dix-huit heures**, le Conseil Municipal de la Commune de BRIVES-CHARENSAC, dûment convoqué, s'est réuni à la Maison Pour Tous sous la Présidence de Monsieur Gilles DELABRE, Maire.

Etaient présents : DELABRE Gilles - ALLEMAND Marie-José - BRINGER Jean-Paul - BELIN Véronique - BRUN William - OUILLON Bruno - PALHIER Joëlle - DUFAUD Laurent - CELLIER Hélène - HUGON Philippe - BOISSERIE Nadine - PORTAL Christian - LAIGRE Sandrine - JAVON Serge - GIRARD Sandrine - PERBET Michel - DESESTRES Bernadette - LEROY Chantal - VEDRUNE Aurélie - BETHERY Philippe - FREJAVILLE David.

Etaient représentés : EXBRAYAT Pierrette par OUILLON Bruno - CUBIZOLLES Vanessa par GIRARD Sandrine - AMIAUX Dominique par DUFAUD Laurent - SOUVIGNET Sylvain par BRINGER Jean-Paul - VACHERON Bernadette par LEROY Chantal

Etait excusé : VARRAUD Rémi

Secrétaire de séance : GIRARD Sandrine

Les Membres du Conseil Municipal, formant la majorité des Membres en exercice, Monsieur le Président Gilles DELABRE, Maire, déclare la séance ouverte.

N° 14/Renforcement du système de vidéo-protection sur le territoire communal de Brives Charensac / demande de subventions FIPDR

Nomenclature	1 – Commande Publique / 1-1 Marchés publics
Rapporteur	JP Bringer

Monsieur le Maire rappelle que depuis plusieurs années la commune de Brives Charensac doit faire face à des actes d'incivilité, de vandalisme et d'actes délictueux commis sur le secteur du cœur de ville et les bâtiments publics.

Considérant l'importance de la prévention dans le cadre de sa mission de sécurité due aux Brivois, Monsieur le Maire a mis en place une politique active en direction de la jeunesse, notamment à visée éducative.

Considérant que cette politique de prévention est utilement complétée par la présence de la police municipale sur le terrain, (sécurisation sorties des écoles, patrouilles,...).

Considérant l'arrêté de la Préfecture de la Haute Loire n° ARRÊTÉ PRÉF/DSC/SDS n°2021 – 50 portant autorisation de quatre périmètres de vidéo protection pour la commune de Brives Charensac.

Monsieur le maire indique qu'il convient de compléter le dispositif de vidéo protection par l'installation de six caméras qui seront implantées à l'intérieur du périmètre de vidéo protégé défini en annexe de l'arrêté n° ARRÊTÉ PRÉF/DSC/SDS n°2021 – 50 de la préfecture de la Haute Loire.

- Une caméra de surveillance route de Lyon
- Une caméra de surveillance au carrefour rue des Hortensias et du chemin des Lilas
- Une caméra de surveillance sur la façade la Maison Pour Tous
- Une caméra de surveillance dans le parc de Corsac derrière le gymnase
- Une caméra de surveillance rue de Charensac
- Une caméra de surveillance à proximité de la médiathèque
- Déplacement d'une caméra sur le bâtiment communal destiné au Kayak en bord de Loire

Sur le plan financier, l'enveloppe prévisionnelle globale de l'investissement pour ces 6 caméras est estimée à 99 659 € TTC sur deux tranches de travaux.

- **Après avis favorable de la commission préparatoire et après en avoir délibéré, les Membres du Conseil municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés :**
- **Autorisent** Monsieur le Maire à procéder à l'installation de 6 caméras supplémentaires sur le territoire communal à l'intérieur du périmètre de vidéo protégé défini en annexe de l'arrêté n° ARRÊTÉ PREF/DSC/SDS n°2021 – 50 de la préfecture de la Haute Loire.
- **Approuvent** le plan de financement joint ci-dessous.
- **Autorisent** Monsieur le Maire à solliciter les subventions de l'état susceptibles d'être accordées à cette opération.

Désignation	Montant TTC	Participation financière TTC	
		Etat (FIPDR)	Commune
Travaux	99 659	30%	70%
		29 898	69 761

Conseil Municipal du 04/03/2021

Nombre de Conseillers présents		21
Nombre de Conseillers représentés		5
Nombre de suffrages exprimés		26
VOTE	ABSTENTIONS	0
	CONTRE	0
	POUR	26

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus. Les signatures figurent au registre.

Le Maire,  

Gilles DELABRE.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS



DU CONSEIL MUNICIPAL

JEUDI 4 MARS 2021

Membres en exercice : 27

Date de convocation : 26/02/2021

L'an deux mille vingt et un, le **Quatre MARS, à dix-huit heures**, le Conseil Municipal de la Commune de BRIVES-CHARENSAC, dûment convoqué, s'est réuni à la Maison Pour Tous sous la Présidence de Monsieur Gilles DELABRE, Maire.

Etaient présents : DELABRE Gilles - ALLEMAND Marie-José - BRINGER Jean-Paul - BELIN Véronique - BRUN William - OUILLON Bruno - PALHIER Joëlle - DUFAUD Laurent - CELLIER Hélène - HUGON Philippe - BOISSERIE Nadine - PORTAL Christian - LAIGRE Sandrine - JAVON Serge - GIRARD Sandrine - PERBET Michel - DESESTRES Bernadette - LEROY Chantal - VEDRUNE Aurélie - BETHERY Philippe - FREJAVILLE David.

Etaient représentés : EXBRAYAT Pierrette par OUILLON Bruno - CUBIZOLLES Vanessa par GIRARD Sandrine - AMIAUX Dominique par DUFAUD Laurent - SOUVIGNET Sylvain par BRINGER Jean-Paul - VACHERON Bernadette par LEROY Chantal

Etait excusé : VARRAUD Rémi

Secrétaire de séance : GIRARD Sandrine

Les Membres du Conseil Municipal, formant la majorité des Membres en exercice, Monsieur le Président Gilles DELABRE, Maire, déclare la séance ouverte.

N° 15 /Renforcement du système de vidéo-protection sur le territoire communal de Brives Charensac / demande de subvention REGION

Nomenclature	1 – Commande Publique / 1-1 Marchés publics
Rapporteur	JP Bringer

Monsieur le Maire rappelle que depuis plusieurs années la commune de Brives Charensac doit faire face à des actes d'incivilité, de vandalisme et d'actes délictueux commis sur le secteur du cœur de ville et les bâtiments publics.

Considérant l'importance de la prévention dans le cadre de sa mission de sécurité due aux Brivois, Monsieur le Maire a mis en place une politique active en direction de la jeunesse, notamment à visée éducative.

Considérant que cette politique de prévention est utilement complétée par la présence de la police municipale sur le terrain, (sécurisation sorties des écoles, patrouilles,...).

Considérant l'arrêté de la Préfecture de la Haute Loire n° ARRÊTÉ PREF/DSC/SDS n°2021 – 50 portant autorisation de quatre périmètres de vidéo protection pour la commune de Brives Charensac.

Monsieur le maire indique qu'il convient de compléter le dispositif de vidéo protection par l'installation de six caméras qui seront implantées à l'intérieur du périmètre de vidéo protégé défini en annexe de l'arrêté n° ARRÊTÉ PREF/DSC/SDS n°2021 – 50 de la préfecture de la Haute Loire.

- Une caméra de surveillance route de Lyon
- Une caméra de surveillance au carrefour rue des Hortensias et du chemin des Lilas
- Une caméra de surveillance sur la façade la Maison Pour Tous
- Une caméra de surveillance dans le parc de Corsac derrière le gymnase
- Une caméra de surveillance rue de Charensac
- Une caméra de surveillance à proximité de la médiathèque
- Déplacement d'une caméra sur le bâtiment communal destiné au Kayak en bord de Loire

Sur le plan financier, l'enveloppe prévisionnelle globale de l'investissement pour ces 6 caméras est estimée à 83 049 € H.T sur deux tranches de travaux.

- **Après avis favorable de la commission préparatoire et après en avoir délibéré, les Membres du Conseil municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés :**
- **Autorisent** Monsieur le Maire à procéder à l'installation de 6 caméras supplémentaires sur le territoire communal à l'intérieur du périmètre de vidéo protégé défini en annexe de l'arrêté n° ARRÊTÉ PREF/DSC/SDS n°2021 – 50 de la préfecture de la Haute Loire.
- **Approuvent** le plan de financement joint ci-dessous.
- **Autorisent** Monsieur le Maire à solliciter les subventions régionales susceptibles d'être accordées à cette opération.

Désignation	Montant HT	Participation financière HT	
		Région	Commune
Travaux	83 049	50% 41 524,5	50% 41 524,5

Conseil Municipal du 04/03/2021

Nombre de Conseillers présents		21
Nombre de Conseillers représentés		5
Nombre de suffrages exprimés		26
VOTE	ABSTENTIONS	0
	CONTRE	0
	POUR	26

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus. Les signatures figurent au registre.

Le Maire,

Gilles DELABRE.



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS



DU CONSEIL MUNICIPAL

JEUDI 4 MARS 2021

Membres en exercice : 27

Date de convocation : 26/02/2021

L'an deux mille vingt et un, le **Quatre MARS, à dix-huit heures**, le Conseil Municipal de la Commune de BRIVES-CHARENSAC, dûment convoqué, s'est réuni à la Maison Pour Tous sous la Présidence de Monsieur Gilles DELABRE, Maire.

Etaient présents : DELABRE Gilles - ALLEMAND Marie-José - BRINGER Jean-Paul - BELIN Véronique - BRUN William - OUILLON Bruno - PALHIER Joëlle - DUFAUD Laurent - CELLIER Hélène - HUGON Philippe - BOISSERIE Nadine - PORTAL Christian - LAIGRE Sandrine - JAVON Serge - GIRARD Sandrine - PERBET Michel - DESESTRES Bernadette - LEROY Chantal - VEDRUNE Aurélie - BETHERY Philippe - FREJAVILLE David.

Etaient représentés : EXBRAYAT Pierrette par OUILLON Bruno - CUBIZOLLES Vanessa par GIRARD Sandrine - AMIAUX Dominique par DUFAUD Laurent - SOUVIGNET Sylvain par BRINGER Jean-Paul - VACHERON Bernadette par LEROY Chantal

Etait excusé : VARRAUD Rémi

Secrétaire de séance : GIRARD Sandrine

Les Membres du Conseil Municipal, formant la majorité des Membres en exercice, Monsieur le Président Gilles DELABRE, Maire, déclare la séance ouverte.

N° 16 /Privatisation de l'accès aux logements de l'école de la République / demande de subventions FIPDR

Nomenclature	1 – Commande Publique / 1-1 Marchés publics
Rapporteur	JP Bringer

Monsieur le Maire rappelle que le bâtiment de l'école de la République comprend quatre logements. Ces logements étaient destinés auparavant aux enseignants. Ils sont aujourd'hui destinés à la location. Aujourd'hui, le projet a pour objectif de limiter et de sécuriser les accès à l'école élémentaire.

En effet, la direction à l'obligation réglementaire de contrôler les entrées et sorties au sein de leurs établissement.

A ce jour, cela n'est pas possible, les locataires doivent emprunter les circulations dans l'école pour pouvoir accéder à leur logement.

De ce fait, des personnes étrangères à l'école peuvent circuler librement dans l'établissement.

Considérant l'importance et l'obligation de sécurisation des établissements scolaires, il est nécessaire contrôler les accès dans la structure.

Monsieur le maire indique qu'il convient de privatiser l'accès aux logements existants.

Les travaux comprennent :

- Création d'une porte et une rampe d'accès PMR donnant directement sur l'extérieur dans la cage d'escalier accédant à deux logements du côté de l'entrée principale de l'établissement.

- Installation d'une cloison séparative avec un bloc porte pour privatiser l'accès à deux autres logements dans une cage d'escalier intermédiaire depuis l'accès extérieur.

Sur le plan financier, l'enveloppe prévisionnelle globale de l'investissement pour ces travaux est estimée à 33 088 € TTC

- **Après avis favorable de la commission préparatoire et après en avoir délibéré, les Membres du Conseil municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés :**
- **Autorisent** Monsieur le Maire à procéder à la privation de l'accès aux logements de l'école de la République.
- **Approuvent** le plan de financement joint ci-dessous.
- **Autorisent** Monsieur le Maire à solliciter les subventions susceptibles d'être accordées à cette opération.

Désignation	Montant TTC	Participation financière	
		ETAT (FIPDR)	Commune
Travaux	33 088	50% 16 544.00	50% 16 544.00

Conseil Municipal du 04/03/2021

Nombre de Conseillers présents	21	
Nombre de Conseillers représentés	5	
Nombre de suffrages exprimés	26	
VOTE	ABSTENTIONS	0
	CONTRE	0
	POUR	26

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus. Les signatures figurent au registre.

Le Maire,

Gilles DELABRE.



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS



DU CONSEIL MUNICIPAL

JEUDI 4 MARS 2021

Membres en exercice : 27

Date de convocation : 26/02/2021

L'an deux mille vingt et un, le **Quatre MARS, à dix-huit heures**, le Conseil Municipal de la Commune de BRIVES-CHARENSAC, dûment convoqué, s'est réuni à la Maison Pour Tous sous la Présidence de Monsieur Gilles DELABRE, Maire.

Etaient présents : DELABRE Gilles - ALLEMAND Marie-José - BRINGER Jean-Paul - BELIN Véronique - BRUN William - OUILLON Bruno - PALHIER Joëlle - DUFAUD Laurent - CELLIER Hélène - HUGON Philippe - BOISSERIE Nadine - PORTAL Christian - LAIGRE Sandrine - JAVON Serge - GIRARD Sandrine - PERBET Michel - DESESTRES Bernadette - LEROY Chantal - VEDRUNE Aurélie - BETHERY Philippe - FREJAVILLE David.

Etaient représentés : EXBRAYAT Pierrette par OUILLON Bruno - CUBIZOLLES Vanessa par GIRARD Sandrine - AMIAUX Dominique par DUFAUD Laurent - SOUVIGNET Sylvain par BRINGER Jean-Paul - VACHERON Bernadette par LEROY Chantal

Etait excusé : VARRAUD Rémi

Secrétaire de séance : GIRARD Sandrine

Les Membres du Conseil Municipal, formant la majorité des Membres en exercice, Monsieur le Président Gilles DELABRE, Maire, déclare la séance ouverte.

N° 17/Gymnase - Rénovation énergétique de l'éclairage
--

Nomenclature	1 – Commande Publique / 1-1 Marchés publics
Rapporteur	JP Bringer

Le Gymnase de Corsac est un bâtiment public très utilisé par les scolaires les associations.

En effet, les deux collèges (public (Corsac) et privé (La Chartreuse)), le lycée (La Chartreuse / Paradis), l'école élémentaire de Corsac ainsi que de nombreuses associations se partagent l'utilisation de ces structures indispensables à la pratique sportive pour les jeunes scolarisés dans ces établissements ainsi que pour les adhérents des associations.

Au fil du temps ce bâtiment a subi divers travaux de restructuration et d'agrandissement notamment :

- En 2007 l'isolation extérieure a été réalisée
- En 2020 la rénovation du sol sportif et du hall d'entrée
- Aujourd'hui, l'éclairage existant est vieillissant et générateur de fortes dépenses énergétiques. Il nécessite un remplacement de tous les dispositifs par un éclairage de type LED.

Monsieur le maire indique qu'il convient de remplacer tous les luminaires du bâtiment par du matériel de type LED moins consommateur d'énergie et plus respectueux de l'environnement.

L'enveloppe prévisionnelle globale de l'investissement pour ces travaux est estimée à 25 000 € HT

Après avis favorable de la commission préparatoire et après en avoir délibéré, les Membres du Conseil municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés :

- **Autorisent** Monsieur le Maire à procéder au remplacement des dispositifs d'éclairage au gymnase de Corsac

- **Autorisent** Monsieur le Maire à solliciter les subventions susceptibles d'être accordées à cette opération.

Conseil Municipal du 04/03/2021

Nombre de Conseillers présents		21
Nombre de Conseillers représentés		5
Nombre de suffrages exprimés		26
VOTE	ABSTENTIONS	0
	CONTRE	0
	POUR	26

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus. Les signatures figurent au registre.

Le Maire,

Gilles DELABRE.



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS



DU CONSEIL MUNICIPAL

JEUDI 4 MARS 2021

Membres en exercice : 27

Date de convocation : 26/02/2021

L'an deux mille vingt et un, le **Quatre MARS, à dix-huit heures**, le Conseil Municipal de la Commune de BRIVES-CHARENSAC, dûment convoqué, s'est réuni à la Maison Pour Tous sous la Présidence de Monsieur Gilles DELABRE, Maire.

Etaient présents : DELABRE Gilles - ALLEMAND Marie-José - BRINGER Jean-Paul - BELIN Véronique - BRUN William - OUILLON Bruno - PALHIER Joëlle - DUFAUD Laurent - CELLIER Héléne - HUGON Philippe - BOISSERIE Nadine - PORTAL Christian - LAIGRE Sandrine - JAVON Serge - GIRARD Sandrine - PERBET Michel - DESESTRES Bernadette - LEROY Chantal - VEDRUNE Aurélie - BETHERY Philippe - FREJAVILLE David.

Etaient représentés : EXBRAYAT Pierrette par OUILLON Bruno - CUBIZOLLES Vanessa par GIRARD Sandrine - AMIAUX Dominique par DUFAUD Laurent - SOUVIGNET Sylvain par BRINGER Jean-Paul - VACHERON Bernadette par LEROY Chantal

Etait excusé : VARRAUD Rémi

Secrétaire de séance : GIRARD Sandrine

Les Membres du Conseil Municipal, formant la majorité des Membres en exercice, Monsieur le Président Gilles DELABRE, Maire, déclare la séance ouverte.

N° 18/ Boulodrome - Rénovation énergétique de l'éclairage
--

Nomenclature	1 – Commande Publique / 1-1 Marchés publics
Rapporteur	JP Bringer

Le boulodrome fait partie du paysage de la plaine d'Audinet depuis de nombreuses années et est réputé car il dispose de nombreuses aires de jeux en extérieure.

Au fil du temps ce bâtiment a subi divers travaux de restructuration et d'agrandissement notamment :

- En 1986 la réfection de la couverture de l'aire de jeux et la modernisation du chauffage
- En 2001 l'adjonction à l'air de jeux d'un bâtiment comportant des gratins couverts et club house avec sanitaire.
- En 2019, la rénovation de la couverture de l'aire de jeux
- Aujourd'hui, l'éclairage existant est vieillissant et générateur de fortes dépenses énergétiques. Il nécessite un remplacement de tous les dispositifs par un éclairage de type LED.

Monsieur le maire indique qu'il convient de remplacer tous les luminaires du bâtiment par du matériel de type LED moins consommateur d'énergie et plus respectueux de l'environnement.

L'enveloppe prévisionnelle globale de l'investissement pour ces travaux est estimée à 25 000 € HT

Après avis favorable de la commission préparatoire et après en avoir délibéré, les Membres du Conseil municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés :

- **Autorisent** Monsieur le Maire à procéder au remplacement des dispositifs d'éclairage au Boulodrome d'Audinet.
- **Autorisent** Monsieur le Maire à solliciter les subventions susceptibles d'être accordées à cette opération.

Conseil Municipal du 04/03/2021

Nombre de Conseillers présents		21
Nombre de Conseillers représentés		5
Nombre de suffrages exprimés		26
VOTE	ABSTENTIONS	0
	CONTRE	0
	POUR	26

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus. Les signatures figurent au registre.

Le Maire,

Gilles DELABRE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS



DU CONSEIL MUNICIPAL

JEUDI 4 MARS 2021

Membres en exercice : 27

Date de convocation : 26/02/2021

L'an deux mille vingt et un, le **Quatre MARS, à dix-huit heures**, le Conseil Municipal de la Commune de BRIVES-CHARENSAC, dûment convoqué, s'est réuni à la Maison Pour Tous sous la Présidence de Monsieur Gilles DELABRE, Maire.

Etaient présents : DELABRE Gilles - ALLEMAND Marie-José - BRINGER Jean-Paul - BELIN Véronique - BRUN William - OUILLON Bruno - PALHIER Joëlle - DUFAUD Laurent - CELLIER Hélène - HUGON Philippe - BOISSERIE Nadine - PORTAL Christian - LAIGRE Sandrine - JAVON Serge - GIRARD Sandrine - PERBET Michel - DESESTRES Bernadette - LEROY Chantal - VEDRUNE Aurélie - BETHERY Philippe - FREJAVILLE David.

Etaient représentés : EXBRAYAT Pierrette par OUILLON Bruno - CUBIZOLLES Vanessa par GIRARD Sandrine - AMIAUX Dominique par DUFAUD Laurent - SOUVIGNET Sylvain par BRINGER Jean-Paul - VACHERON Bernadette par LEROY Chantal

Etait excusé : VARRAUD Rémi

Secrétaire de séance : GIRARD Sandrine

Les Membres du Conseil Municipal, formant la majorité des Membres en exercice, Monsieur le Président Gilles DELABRE, Maire, déclare la séance ouverte.

N° 19/Pont de la Chartreuse – Rénovation des parapets	
--	--

Nomenclature	1 – Commande Publique / 1-1 Marchés publics
Rapporteur	JP Bringer

Le Pont de la Chartreuse fait partie du patrimoine remarquable de la commune.

Cet ouvrage est classé au titre des monuments historiques

Au fil du temps, le Pont de la Chartreuse a subi divers travaux de réhabilitation et notamment en 2006 avec la restauration des parements et du pavage.

Aujourd'hui, des matériaux se décrochent régulièrement des parapets.

Outre les problèmes de sécurité, il est nécessaire de procéder à des travaux d'entretien avant que les dommages ne nécessitent une réfection complète de l'ouvrage.

Monsieur le maire indique qu'il convient de procéder à des travaux d'entretien sur les parapets

L'enveloppe prévisionnelle globale de l'investissement pour ces travaux est estimée à 18 287 € HT

Après avis favorable de la commission préparatoire et après en avoir délibéré, les Membres du Conseil municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés :

- **Autorisent** Monsieur le Maire à procéder aux travaux de réfection des parapets du Pont de la Chartreuse

- **Approuvent** le plan de financement prévisionnel joint ci-dessous.
- **Autorisent** Monsieur le Maire à solliciter les subventions susceptibles d'être accordées à cette opération.

Désignation	Montant TTC	Participation financière TTC			
		Etat (DRAC)	Département	Région	Commune
Travaux	21 945	40% 8778	20% 4389	20% 4389	20% 4389

Conseil Municipal du 04/03/2021

Nombre de Conseillers présents	21	
Nombre de Conseillers représentés	5	
Nombre de suffrages exprimés	26	
VOTE	ABSTENTIONS	0
	CONTRE	0
	POUR	26

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus. Les signatures figurent au registre.

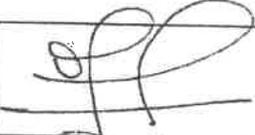
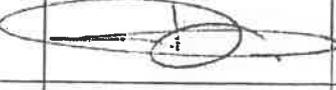
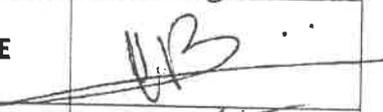
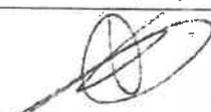
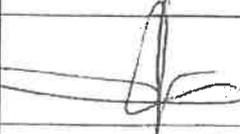
Le Maire,



Gilles DELABRE



Conseil Municipal de Brives-Charensac**Séance du 4 Mars 2021****Signature des membres présents**

Gilles DELABRE		Marie-José ALLEMAND	
Jean-Paul BRINGER		Véronique BELIN	
William BRUN		Pierrette EXBRAYAT	
Bruno OUIILLON		Joëlle PALHIER	
Laurent DUFAUD		Hélène CELLIER	
Philippe HUGON		Nadine BOISSERIE	
Christian PORTAL		Sandrine LAIGRE	
Serge JAVON		Sandrine GIRARD	
Michel PERBET		Vanessa CUBIZOLLES	
Dominique AMIAUX		Bernadette DESESTRES	
Rémi VARRAUD		Chantal LEROY	
Sylvain SOUVIGNET		Aurélie VEDRUNE	
Philippe BETHERY		Bernadette VACHERON	
David FREJAVILLE			

